

Concevoir un projet en promotion de la santé : Les fondamentaux

26, 27 et 30 avril 2021 - Drôme

Développer un projet en éducation et promotion de la santé demande de connaître les concepts fondamentaux de ce champ, mais aussi de maîtriser les étapes méthodologiques. Cette formation vous permettra d'acquérir ou d'approfondir les compétences et savoirs nécessaires pour mener à bien votre démarche en promotion de la santé. Elle sera une occasion de renforcer l'interconnaissance sur le territoire de la Drôme. Les contenus seront adaptés aux réalités pratiques des participants.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la place des représentations de la santé dans sa posture professionnelle.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leur interrelation et leur impact sur les inégalités sociales de santé.
- S'approprier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé : valeurs, démarches...
- Connaître les repères méthodologiques et les ressources nécessaires à la conception d'un projet de promotion de la santé.
- Identifier les démarches pédagogiques favorables à la santé.

PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles susceptibles de mettre en place des projets pour promouvoir la santé des personnes fréquentant leur structure, vivant sur leur territoire.
Les publics de la Drôme sont prioritaires.

FORMATEURS

Christelle GUERULT et Gaëlle MANSON COUËDEL,
IREPS ARA Drôme.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel.
Groupe de 10 à 15 participants.
Démarche participative et impliquante qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

LIEU

Non précisé à ce jour

DURÉE & HORAIRES

Formation en présentiel de 3 jours (18h)
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

VALIDATION DE LA FORMATION

*Emargement et suivi de présence par demi journée.
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*

1/2



Concevoir un projet en promotion de la santé : Les fondamentaux

26, 27 et 30 avril 2021 - Drôme



PROGRAMME

Jour 1

Des concepts en santé à la démarche de projet

- Des concepts en santé à la démarche de projet
- Les représentations de la santé
- Les facteurs influençant les choix et états de santé, les inégalités sociales de santé
- Les étapes clés de la méthodologie de projet

Jour 2

La démarches de projet en promotion de la santé

- Les valeurs et l'approche de la promotion de la santé.
- Les liens de la promotion de la santé avec la prévention et l'éducation pour la santé.
- Les étapes d'un projet de promotion de la santé.

Jour 3

La méthodologie en pratique

- La construction d'un projet de promotion de la santé : la définition des objectifs.
- Repères sur l'évaluation et la valorisation
- Echanges autour des pratiques
- Les ressources au service du projet

Renseignements pédagogiques :

Christelle GUERULT ou Gaëlle MANSON COUËDEL
IREPS ARA délégation Drôme
Tél. 04 75 78 49 00
christelle.guerault@ireps_ara.org
gaelle.manson.couedel@ireps_ara.org



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTÉ : LES FONDAMENTAUX

26, 27 et 30 avril 2021 - Drôme

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél :

Email :

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Si le contact de facturation est différent, la facture est à adresser à :

Nom :

Email :

- Vous vous inscrivez en tant que :
- Salarié(e)
 - Personne en recherche d'emploi
 - Particulier
 - Bénévole
 - Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 5 mars 2021 à
IREPS ARA Drôme
36B rue de Biberach
26000 VALENCE
Tél. 04 75 78 49 00
contact26@ireps-ara.org

*Nombre de participants limité à 15 personnes. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur.
Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.*



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien

